



**Conseil national
de l'information statistique**

Montrouge, le 12 mars 2024
N° 27 /H030

Commission Environnement et développement durable

Bilan 2023 des producteurs de la statistique publique

Services producteurs intégrés dans ce bilan :

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES -
Commissariat général au développement durable (CGDD) - Service des données et études statistiques
(SDES) - Sous-direction de l'information environnementale

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES -
Commissariat général au développement durable (CGDD) - Service des données et études statistiques
(SDES) - Sous-direction des statistiques des transports

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES -
Commissariat général au développement durable (CGDD) - Service des données et études statistiques
(SDES) - Sous-direction des statistiques de l'énergie

Pour information :

Des bilans d'autres services producteurs peuvent concerner le champ de cette commission mais sont
présentés dans d'autres commissions du Cnis, notamment :

- le programme du service producteur « MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA
COHÉSION DES TERRITOIRES - Commissariat général au développement durable (CGDD) -
Service des données et études statistiques (SDES) - Sous-direction des statistiques du logement et
de la construction » est présenté dans celui de la commission Démographie et questions sociales ;
- le programme du service producteur « MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE - Service de la statistique
et de la prospective (SSP) » est présenté dans celui de la commission Entreprises et stratégies de
marché ;
- le programme du service producteur « MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES Insee -
Direction des études et synthèses économiques - Département de la conjoncture - Division des
enquêtes de conjoncture » est présenté dans celui de la commission Entreprises et stratégies de
marché.

Note de lecture

Dans ce programme de travail, les producteurs ont indiqué les opérations et
travaux faisant référence aux avis du programme de moyen terme 2019-2023 du
Cnis. Ces avis sont repérés de la manière suivante :

AVG : Avis généraux

EDD : commission Environnement et développement durable

TRT : commission Territoires

ESM : commission Entreprises et stratégies de marché

Les textes des avis généraux, des avis de la commission Environnement et
développement durable et des avis cités dans ce bilan figurent en annexe.

0. Éléments de contexte en 2023

En 2023, les besoins en données et analyses sur l'énergie sont restés importants, dans un contexte de fortes incertitudes sur les approvisionnements et de tensions sur les prix. Le Service des données et études statistiques (Sdes) a continué ainsi à se mobiliser fortement sur le suivi de la crise énergétique, du plan de sobriété et des mesures de soutien, pour répondre aux besoins du ministère comme aux demandes internationales. Les investissements se sont poursuivis par ailleurs pour enrichir et consolider l'offre de statistiques, s'agissant notamment de la mise à disposition de données locales d'énergie, du suivi des prix, de la conception d'un bilan de l'hydrogène, de la prise en compte de l'impact du climat sur la consommation. La rénovation énergétique est restée un axe important, avec le suivi des aides à la rénovation dans le résidentiel, la collecte d'une nouvelle enquête sur les travaux de rénovation énergétique dans les logements, de premiers travaux relatifs aux effets des rénovations sur la consommation réelle d'énergie et l'expertise de sources nouvelles sur le tertiaire.

Dans le domaine des transports, de nouvelles statistiques ont été produites sur les kilométrages parcourus par les véhicules routiers ainsi que sur les émissions de CO₂ liées aux déplacements, avec notamment deux études publiées sur le sujet au 1^{er} semestre et une à paraître en fin d'année. Après les premiers chiffres mis à disposition en 2022 sur les voitures de transport avec chauffeur (VTC), des résultats plus détaillés ont été diffusés sur les chauffeurs et les courses réalisées dans le cadre d'une nouvelle édition du rapport de l'observatoire national des transports publics particuliers de personnes. Enfin, en lien avec la mise en place de stratégies nationales sur le transport ferroviaire et la logistique, une nouvelle publication sur le transport de marchandises ferroviaire, a été diffusée.

Dans le domaine de l'environnement et du développement durable, les investissements se sont poursuivis pour enrichir et compléter les indicateurs existants dans plusieurs domaines (biodiversité, consommation d'eau, espace, dépenses, mer et littoral, risques, air...). Plusieurs publications et travaux de synthèse ont été produits, notamment sur les risques naturels (chiffres clés prévu fin 2023), la mer et le littoral (chiffres clés prévu fin 2023 - début 2024), la qualité des eaux superficielles (publication en juin 2023), la perception des risques environnementaux (publication de résultats détaillés prévu fin 2023 - début 2024). Le cadre des limites planétaires a été utilisé pour analyser la contribution de la France à la détérioration ou non de la situation planétaire (publication en octobre 2023). Enfin, le travail de rédaction du futur rapport sur l'état de l'environnement a été lancé pour une publication en 2024.

De façon transversale, le Sdes a apporté son appui pour la définition et le suivi des indicateurs relatifs aux différents chantiers de la planification écologique.

Enfin, la modernisation et sécurisation des processus de production et de diffusion statistiques sont restés un enjeu important avec de nombreux investissements réalisés en termes de méthodologie, de modernisation des outils de collecte et de documentation. Les travaux sur la qualité se sont poursuivis avec la définition d'une nouvelle feuille de route, dans le prolongement de la revue des pairs de 2021.

1. Travaux en 2023

Sont présentés dans ce chapitre les travaux nouveaux et projets principaux de votre service :

- . qui ont débuté en 2023 (c'est-à-dire dont l'instruction a démarré en 2023)
- . ou qui étaient toujours en cours en 2023 (i.e. dont l'instruction ou le déploiement était toujours en cours en 2023)
- . ou qui sont entrés en production en 2023.

Pour chaque projet mis en production en 2023 qui contribue à un ou des avis de moyen terme du Cnis, le numéro de l'avis ou des avis concernés est précisé (en référence aux annexes 1 et 2).

Les travaux permanents ne sont pas listés ici.

1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans ; refonte importante d'enquêtes régulières

Énergie

L'enquête sur les travaux de rénovation énergétique des logements (TRELO) présentée au Cnis en avril 2022 a été collectée à l'automne 2023. Il s'agit d'un renouvellement de l'enquête sur les travaux de rénovation énergétique dans les maisons individuelles (TREMI), réalisée en 2020 sur les maisons individuelles et d'une extension de son champ aux logements collectifs et du parc social. Cette enquête en population générale est la seule source d'information qui couvre l'ensemble de la rénovation, qu'elle soit aidée ou non. Elle permettra de quantifier et qualifier les rénovations énergétiques réalisées sur les logements, et contribuera à appréhender l'impact, sur le terrain, des politiques nationales et locales d'encouragement à la rénovation énergétique des logements. Les gestes réalisés pour améliorer la performance énergétique des logements seront caractérisés finement, afin d'estimer par la suite les gains conventionnels d'énergie et d'émissions de GES associés aux rénovations.

À terme, il est prévu d'apparier les données de l'enquête TRELO avec les consommations réelles d'électricité et de gaz des logements enquêtés afin de quantifier les économies réelles d'énergie liées aux travaux de rénovation afin d'estimer les gains réels d'énergie liés à la rénovation.

Transport

L'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de Transport Routier de Marchandises a été présentée au Cnis en 2023 et a obtenu le renouvellement de l'avis d'opportunité et de conformité. Elle permet de mesurer l'activité des poids lourds sous pavillon français, tout au long de l'année, en collectant les trajets par origine – destination, la distance, le poids et la nature de la marchandise transportée. Elle s'insère dans un ensemble de dispositifs d'observation du transport de marchandises par mode de transport (maritime, fluvial, ferroviaire, aérien, routier) répondant à des règlements européens.

Pour répondre à la forte demande, tant au niveau national qu'europpéen, de mesurer régulièrement les comportements de mobilité et leur évolution, le Sdes a poursuivi la réflexion, engagée fin 2022, sur l'évolution du dispositif d'enquête sur la mobilité en y associant son réseau de partenaires (le Centre d'études et d'expertise sur les risques, la mobilité et l'aménagement, l'Université Gustave Eiffel, la Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités...).

Environnement

Un travail a été lancé en 2023 pour réaliser en 2025 une nouvelle enquête sur les déchets et déblais produits par les entreprises du BTP en 2024 (EDD) suite aux éditions précédentes (2004, 2008, 2014). Cette enquête permettra de disposer d'un nouveau point de référence sur le sujet pour les deux *rapportages* « règlement statistique déchets » et « 11.2.b de la Directive cadre déchets, sur les déchets de la construction et de la démolition » ; en effet, les nouvelles sources d'information administratives que sont la filière à Responsabilité élargie du producteur des produits et matériaux de construction du bâtiment (REP PMCB) et le Registre national des terres excavées et sédiments (RNDTS) ne permettent pas de répondre de façon complète à ces besoins. Le projet d'enquête a reçu un avis d'opportunité favorable au Cnis en octobre 2023.

Une réflexion a été engagée sur la refonte du programme pluriannuel d'enquêtes sur la thématique « environnement et société ». Il apparaît en effet utile de rationaliser le programme d'enquêtes sur le sujet en lien avec les autres organismes (Insee, Credoc, Ademe, Science-Po), en s'attachant à préserver les séries longues, sans pour autant négliger les sujets émergents.

1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes ; refonte ou évolution importante d'un système d'information statistique existant

Énergie

Le Sdes a accédé en 2023 à des données de consommation d'électricité et de gaz d'un échantillon d'un million de ménages. Leur appariement avec des données sur les aides à la rénovation énergétique a été engagé en vue d'estimer les effets des rénovations énergétiques sur les consommations réelles d'énergie.

Transport

Un rapprochement, grâce à l'utilisation d'un code statistique non signifiant (CSNS), entre les données du répertoire statistique des véhicules routiers et celles sur la composition et le niveau de vie des ménages issues de la base Fideli a été effectué en 2023. Cette source d'information enrichie permettra d'analyser le parc de véhicules et son renouvellement, selon le niveau de vie des ménages, avec deux publications prévues en 2024. Une étude sur les liens entre étalement urbain, niveau de vie des ménages et émissions de CO₂ a été également initiée, en collaboration avec l'Insee en vue d'une publication en 2024. **(AVG7)**

Après les premières analyses de 2022 mobilisant les nouvelles données de plateformes VTC, des analyses plus détaillées sur les conducteurs de VTC et les courses réalisées ont permis d'actualiser le rapport sur les taxis et VTC, dans le cadre de l'observatoire national du transport public particulier de personnes (T3P). Une nouvelle collecte de données portant sur l'année 2022 a été réalisée auprès des plateformes VTC. **(ESM7)(AVG7)**

Une réflexion a été engagée pour enrichir la connaissance du transport combiné en mobilisant les données du ministère, afin de diffuser régulièrement des indicateurs de suivi et, sous réserve de faisabilité, d'élaborer en 2024 une nouvelle publication annuelle sur le transport combiné.

Des travaux d'investissement sur le suivi des entrepôts et plateformes logistiques ont été initiés au 2^e semestre 2023 à partir de l'expertise d'une diversité de sources administratives (Cotisation foncière des entreprises, fichiers fonciers...). Dans ce cadre, une expérimentation avec des acteurs privés de l'immobilier logistique a été lancée, visant à produire à l'horizon 2024 un atlas statistique des entrepôts sur un champ restreint aux surfaces de plus de 10 000 m², mobilisant des sources administratives, complétées de données privées. **(TRT1)**

Environnement

Le Sdes, en lien avec la Direction générale de la prévention des risques (DGPR), a commencé à expertiser les données du Registre national des déchets des terres excavées et des sédiments (RNDTS) afin d'établir si certaines d'entre elles pouvaient être utilisées pour alimenter les *rapportages* européens. Pour autant cette expertise ne pourra se faire pleinement qu'en 2024 avec une année complète de données. **(EDD9)**

Dans le cadre du « plan eau », le Sdes a été amené à regarder plus finement les données issues de la Base de données du Registre des émissions polluantes et des déchets (BDREP) sur les prélèvements en eau des industriels. Cette base devrait permettre à terme de calculer des coefficients de consommation net d'eau par secteurs industriels.

1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés

Énergie

Sur les prix de l'énergie, le Sdes a initié une expertise sur les données de prix issues de l'enquête Observation des prix de l'industrie et des services (OPISE), de l'Indice des prix à la consommation et de l'enquête Transparence des prix. L'objectif est d'étudier la possibilité d'enrichir l'enquête semestrielle « transparence des prix » à partir des données de l'Insee afin de fournir à Eurostat des données plus fréquentes sur les prix, tout en limitant la charge de réponse pour les opérateurs. Des investissements ont également été menés pour améliorer le suivi des mesures de soutien aux consommateurs pour limiter la hausse des prix de l'énergie (chèque énergie, gel des tarifs réglementés de vente, aide aux copropriétés...).

Un travail de révision et consolidation de la méthode de correction des variations climatiques des séries de consommation d'énergie a été lancé.

En matière de données locales d'énergie, les efforts ont porté sur l'identification des Siret des entreprises en complément d'une expertise sur la qualité des codes NAF transmis par les fournisseurs aux gestionnaires de réseaux (en distinguant le code NAF du client de celui du site) en vue d'améliorer la méthode d'allocation sectorielle de la consommation de gaz naturel dans le bilan de l'énergie.

Transport

Des estimations d'émissions réelles de CO₂ des voitures particulières ont été produites et valorisées au travers d'une étude sur la contribution du parc de voitures particulières aux émissions de CO₂, selon différentes caractéristiques des véhicules (âge, poids, motorisations, type de véhicules...), parue au 2^e trimestre 2023. **(EDD5)**

De nouvelles estimations sur la circulation des véhicules (kilomètres parcourus au cours de l'année précédente), à partir du répertoire statistique sur les véhicules routiers seront diffusées en open data d'ici la fin de l'année. Une publication méthodologique, détaillant la méthode d'estimation du parc de véhicules roulants et des kilomètres parcourus pour tous les types de véhicules routiers (excepté les deux-roues motorisés), accompagnera cette diffusion.

L'enquête sur la mobilité des personnes 2019 a été enrichie par des données sur les émissions de CO₂, afin d'apporter un éclairage sur les émissions des déplacements du quotidien. **(EDD5)**

Le co-investissement Insee-Sdes permettant des analyses territoriales sur les émissions de CO₂ des déplacements du quotidien (déplacements domicile-travail et déplacements tous motifs) a été déployé auprès des directions régionales de l'Insee et des Dreal. Deux études régionales (en Île-de-France et en Hauts de France) mobilisant ces données sont parues au 2^e semestre 2023. Une publication Insee-Sdes au niveau national paraîtra en décembre 2023, publication qui pourra être également déclinée au niveau régional. **(TRT1)**

Un chantier pluriannuel pour préparer le changement de base du compte satellite des transports a été lancé, afin d'intégrer notamment les évolutions liées au changement de base à l'horizon 2024 des comptes nationaux.

Avec la mise en place des stratégies nationales sur le transport ferroviaire, le domaine portuaire et fin 2022 sur la logistique, le besoin de connaissance sur le transport de marchandises par tous modes est accru. Dans ce contexte, une nouvelle publication annuelle sur le transport ferroviaire a été diffusée en 2023, accompagnée de la mise en ligne de données détaillées. Sur le transport maritime, la nouvelle publication est reportée en 2024. Enfin, un investissement a été engagé, en collaboration avec la Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités (DGITM) dans le cadre des conférences régionales logistiques, pour compléter les publications nationales sur le transport de marchandises d'indicateurs déclinés au niveau régional. **(TRT1)**

Environnement

Après la diffusion de premiers résultats en 2022, l'enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser) des Français a donné lieu à une exploitation complémentaire valorisée dans une publication en fin d'année.

Dans le cadre du *rapportage* de la convention de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, le Sdes a mis à jour et publié les indicateurs Sendai pour les années 2020 à 2022. Le service a également apporté un appui technique à la DGPR pour produire les indicateurs à destination de la Commission européenne dans le cadre du 3^e cycle de la directive inondations (croisement des couches des enveloppes d'inondation avec des informations géolocalisées sur les infrastructures, les habitations, les enjeux particuliers). **(EDD7)**

La révision des estimations des émissions du transport maritime international (principe de résidence) a été faite suite aux recommandations de l'OCDE. Cela a conduit à fortement réviser à la hausse ces émissions de CO₂ du fait de la prise en compte des unités résidentes du reste du monde. **(EDD5)**

S'agissant du calcul de l'empreinte carbone, les travaux méthodologiques avec l'Insee sur la mobilisation du modèle multirégional Figaro d'Eurostat se poursuivent, avec la perspective de s'appuyer sur un modèle multirégional pour l'estimation de l'empreinte carbone de la France à compter de 2024. Le calcul d'une empreinte carbone requiert de connaître les émissions de gaz à effets de serre (GES) dans tous les pays du monde avec un niveau de détail sectoriel suffisant. Des estimations relativement consensuelles sont disponibles pour le CO₂ (Eurostat, sur la base de données de l'AIE). En revanche, les données sur les émissions de méthane (CH₄) et protoxyde d'azote (N₂O) et de gaz fluorés (HFC, PFC, NF₃, SF₆) sont plus dispersées et les travaux de synthèse sont encore en cours. **(EDD5)**

S'agissant de l'empreinte déforestation importée de la France, le Sdes a complété ses estimations des quantités de matières premières importées en France selon l'origine réelle des produits, pour les matières premières visées par la Stratégie nationale sur la déforestation importée, par un travail visant à remonter jusqu'aux surfaces de terre mobilisées pour les produire. La publication d'un document d'étude sur le sujet est prévue en fin d'année.

S'agissant des comptes de dépenses et d'activités relatifs à la maîtrise de l'énergie, les investigations méthodologiques lancées en 2022 sur l'estimation de la construction de bâtiments basse consommation se sont poursuivies et les premiers résultats ont pu être ajoutés au *rapportage* Eurostat sur les éco-activités (EGSS) en octobre 2023.

En matière de dépense de protection de l'environnement, faisant déjà l'objet d'un *rapportage* obligatoire, les investissements ont porté sur deux aspects : l'amélioration de l'estimation du financement et des dépenses des associations environnementales, après un premier travail exploratoire en 2022 ; la révision méthodologique du compte des dépenses d'assainissement. Par ailleurs, la modification du questionnaire 2022 d'Eurostat pour la collecte des dépenses

environnementales (EPEA) a amené à revoir la façon dont étaient calculées les consommations intermédiaires (CI) de services environnementaux mobilisées pour produire des services environnementaux.

Dans le cadre des travaux portant sur l'évaluation du 3^e cycle de la directive inondation et de l'élaboration du recueil de chiffres clés sur les risques naturels, le Sdes a évalué le nombre de personnes résidant dans les enveloppes approchées d'inondation potentielle, en mobilisant les bases de données Fideli et Filosofi produites par l'Insee.

Enfin, le Sdes a contribué à l'*Insee Références* « Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires » porté par le service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère en charge de l'agriculture dont la publication est prévue en janvier 2024. En lien avec le Service de l'économie verte et solidaire (SEVS), il a produit un dossier sur les pressions environnementales exercées par l'agriculture et les pressions exercées sur l'agriculture ainsi que six fiches thématiques. Il a par ailleurs exploité les données du recensement agricole 2020 en vue d'une publication en fin d'année sur l'irrigation.

1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Sans objet.

1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Le Sdes a poursuivi en 2023 ses efforts pour améliorer la lisibilité de son offre (**AVG 8**).

- La nouvelle application de Diffusion des données (DiDo) a été enrichie avec la mise en ligne de nouveaux jeux de données (gaz à effet de serre au format AEA, déchets, irrigation, permis de construire, parc de véhicules...). Cette application permet l'exploration de jeux de données, la mise en œuvre de filtrages, l'automatisation de requêtes *via* une interface de programmation applicative (API) et le téléchargement de fichiers dans plusieurs formats (csv, xlsx, json, geojson).
- Afin de mettre à disposition de façon simple des indicateurs territoriaux dans le domaine de l'environnement (**EDD1**), le Sdes a enrichi l'application de cartographie interactive (outils geoclip) qui permet d'afficher des cartes et des statistiques à des échelons géographiques variés. L'arborescence comporte désormais cinq entrées (énergie, environnement, logement, transport, contexte). Cet outil permet d'afficher plus de 50 indicateurs.
- Une [data visualisation dynamique](#) des indicateurs nationaux de suivi des ODD a été réalisée et valorisée dans le cadre de la revue nationale volontaire sur les ODD adressée par la France à l'ONU en juillet 2023.
- Le Kit des indicateurs territoriaux de développement durable a fait l'objet d'une révision par un groupe de travail copiloté par le Sdes et le Psar de Lyon, afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs et aux enjeux des territoires.
- Des [portraits territoriaux de développement durable](#) ont été co-produits par l'Insee et le Sdes, en collaboration avec le Pôle Conseil Expertise, et diffusés auprès des DR Insee et des Dreal.
- L'offre de diffusion et de valorisation des publications du Sdes s'est développée en 2023. Dans la continuité du développement récent des data visualisations, vidéos, infographies, le Sdes a réalisé deux Podcasts (format 6 minutes sur le site notre-environnement.gouv.fr) en accompagnement de publications phares (un sur le changement climatique, un autre sur l'antibio-résistance).

2. Appariements de données individuelles utilisant le CSNS en 2023

Nom et finalité du dispositif final	Fichier 1		Fichier 2		Champ du fichier résultant de l'appariement
	Nom du fichier	Propriétaire	Nom du fichier	Propriétaire	
Parc de véhicules des ménages et nouvelles immatriculations : connaître les caractéristiques et le niveau de vie des ménages qui détiennent le parc de véhicules (voitures et véhicules utilitaires légers) et des nouveaux acquéreurs pour aider à définir/évaluer les politiques publiques concernées (types de ménages affectés par la transition écologique, primes à la conversion, bonus/malus, etc.).	RSVERO : répertoire statistique des véhicules routiers	Sdes	Fidelil : fichier démographique sur les logements et les individus	Insee	Champ du fichier 1 : Véhicules immatriculés en France

3. Principales publications de l'année 2023

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux (cf. annexe 1)	Avis de commission (cf. annexe 2)
Ouvrages de référence			
Bilan de l'énergie de la France	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/bilan-energetique-de-la-france-pour-2021?rubrique=19&dossier=170		
Chiffres clés de l'énergie	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/chiffres-cles-de-lenergie-edition-2023?rubrique=19&dossier=170		
Chiffres clés des énergies renouvelables	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/chiffres-cles-des-energies-renouvelables-edition-2023?rubrique=21&dossier=174		
Chiffres clés du climat	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/chiffres-cles-du-climat-france-europe-et-monde-edition-2023?rubrique=26&dossier=1263		
Chiffres clés des transports	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/chiffres-cles-des-transports-edition-2023?rubrique=&dossier=1381		
Bilan annuel des transports	A paraître en novembre		
Les taxis et VTC en 2021 Rapport de l'Observatoire national des transports publics particuliers de personnes	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/les-taxis-et-vtc-en-2021-rapport-de-lobservatoire-national-des-transports-publics-particuliers-de?rubrique=60&dossier=1346	AVG7	ESM7

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux (cf. annexe 1)	Avis de commission (cf. annexe 2)
Bilan environnemental de la France – Édition 2022	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/bilan-environnemental-de-la-france-edition-2022-0?rubrique=41&dossier=176		
Bilan environnemental de la France – Édition 2023	A paraître en décembre 2023		
Publications présentant des résultats nouveaux ou issus de sources nouvelles			
Les projections de ménages à horizon 2050	A paraître en décembre 2023		TRT5
Quels freins à la baisse des émissions de gaz à effet de serre du parc automobile ?	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/quels-freins-la-baisse-des-emissions-de-gaz-effet-de-serre-du-parc-automobile?rubrique=58&dossier=1348	AVG7	EDD5
Disparités territoriales des émissions de CO2 des déplacements du quotidien	A paraître en décembre	AVG7	EDD5
La part modale du transport ferroviaire de marchandises en hausse en 2021	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/la-part-modale-du-transport-ferroviaire-de-marchandises-en-hausse-en-2021?rubrique=62&dossier=1342		TRT1
Les échanges transfrontières de déchets faisant l'objet d'une notification préalable en 2021	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/les-echanges-transfrontieres-de-dechets-faisant-objet-dune-notification-prealable-en-2021?list-actu=true		EDD1 EDD11
Les Français face aux risques environnementaux : quelle prise de conscience en 2022 ?	À paraître en décembre 2023 ou janvier 2024	AVG5	EDD1 EDD9

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux (cf. annexe 1)	Avis de commission (cf. annexe 2)
Bilan de la qualité de l'air extérieur en France – année 2022	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/bilan-de-la-qualite-de-lair-exterieur-en-france-en-2022		EDD1 EDD8
Chiffres clés sur les risques naturels	À paraître en décembre 2023		
Chiffres clés mer et littoral	À paraître en janvier 2024		
Lutte contre l'antibiorésistance : cas d'école pour l'approche Une seule santé	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/lutte-contre-lantibioresistance-cas-decole-pour-lapproche-une-seule-sante?rubrique=43&dossier=213		EDD1 EDD8
Importations françaises de matières premières visées par la Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée - Vers une empreinte terre de la France	À paraître en décembre 2023		EDD1
État des lieux de l'irrigation en France en 2020	À paraître en décembre 2023		EDD1
Les prélèvements d'eau douce : principaux usages en 2020 et évolution depuis 25 ans en France	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/les-prelevements-deau-douce-principaux-usages-en-2020-et-evolution-depuis-25-ans-en-france?list-actu=true		
La pollution chimique des cours d'eau et des plans d'eau en France de 2000 à 2020	https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/la-pollution-chimique-des-cours-deau-et-des-plans-deau-en-france-de-2000-2020?list-actu=true		

Titre de la publication	Lien vers le site de diffusion	Avis de moyen terme du Cnis concernés, le cas échéant	
		Avis généraux (cf. annexe 1)	Avis de commission (cf. annexe 2)
Évaluation nationale des sites humides emblématiques 2010-2020 - Analyse des résultats et Atlas cartographique des sites humides emblématiques 2010-2020	https:// www.statistiques.developpement- durable.gouv.fr/evaluation-nationale- des-sites-humides-emblematisques- 2010-2020-analyse-des-resultats?list- actu=true et https:// www.statistiques.developpement- durable.gouv.fr/atlas-cartographique- des-sites-humides-emblematisques- 2010-2020?list-actu=true		
La France face aux neuf limites planétaires	https:// www.statistiques.developpement- durable.gouv.fr/la-france-face-aux- neuf-limites-planetaires?list-actu=true		EDD1

Annexe 1 - Avis généraux de moyen terme du Cnis (liste exhaustive)

Développement durable

AVG1. Améliorer la mesure de la qualité de la croissance

Le Conseil se félicite de la publication du rapport du groupe de travail sur la déclinaison française des indicateurs de suivi des objectifs de développement durable. Au-delà de la mise à jour et la diffusion régulières des indicateurs retenus par le rapport, le Conseil demande au service statistique public de répondre aux recommandations du groupe de travail dans la perspective d'affiner la mesure de la qualité de la croissance.

AVG2. Mesurer et analyser les inégalités dans leur diversité

Le Conseil considère que le développement durable intègre la question des inégalités de toutes natures. Il souhaite vivement qu'elles demeurent un sujet d'attention permanent et que cette question soit prise en compte dans les travaux entrepris.

Numérique

AVG3. Observer et analyser les mutations économiques et sociales dues à la transformation numérique

L'économie numérique transforme en profondeur l'activité humaine et les relations entre les individus. Le Conseil demande que le service statistique public mesure le développement des technologies numériques et ses conséquences, d'une part, sur les usages qu'en font les entreprises ou autres organisations et les individus, d'autre part, sur l'économie et la société.

AVG4. Tirer profit des sources de données produites par le développement du numérique

Le Conseil recommande aux services producteurs d'explorer les nouvelles sources de données dès lors qu'elles ouvrent des perspectives d'enrichissement du système d'information de la statistique publique. Il demande aux services d'expertiser ces sources et d'être particulièrement attentifs à la qualité des statistiques produites.

Territoires

AVG5. Consolider l'offre de la statistique publique en données territoriales

Le Conseil note avec satisfaction les avancées substantielles dans la mise à disposition par les services producteurs de données territoriales plus riches et plus fines. Il demande que le service statistique public poursuive ses efforts dans ce domaine et veille tout particulièrement à garantir la cohérence des informations produites et à en faciliter l'accès notamment aux acteurs locaux.

AVG6. Poursuivre les investissements dans les comparaisons internationales

Le Conseil prend acte qu'une partie du programme statistique répond à des demandes européennes. Dans ce contexte, il encourage vivement les efforts produits par le service statistique public pour continuer à prendre une part active à la construction de la statistique européenne et pour développer des comparaisons internationales – y compris des territoires – en étant très attentif aux questions de comparabilité entre pays.

Méthodes et diffusion

AVG7. Développer les appariements entre sources de données

Le Conseil demande à l'ensemble des producteurs de la statistique publique de développer les appariements entre sources de données afin d'enrichir l'analyse des liens entre différents thèmes, en veillant au strict respect de la confidentialité lorsque les appariements reposent sur des informations identifiantes.

AVG8. Renforcer la lisibilité de la production du service statistique public

Le Conseil recommande aux services de la statistique publique de poursuivre leurs efforts pour améliorer la lisibilité de leur offre. Celle-ci couvre à la fois les nomenclatures utilisées, l'information sur les sources de données qu'ils produisent et la diffusion des statistiques et analyses qui en sont issues.

Annexe 2 - Avis de moyen terme de la commission Environnement et développement durable du Cnis (liste exhaustive)

Structuration et diffusion des statistiques de l'environnement

EDD1. Améliorer la diffusion des informations sur l'environnement

Le Conseil note avec satisfaction la mise à disposition de très nombreuses informations sur le thème de l'environnement, dont la production ne relève pas toujours des mêmes finalités. Dans ce contexte, il invite les services producteurs à s'assurer de la cohérence, de la hiérarchisation et de la lisibilité des informations mises à disposition.

EDD2. Compléter l'information fournie par les comptes de l'environnement

Le Conseil constate avec satisfaction les progrès réalisés dans la mise en œuvre des comptes de l'environnement. Il encourage les services producteurs à compléter les comptes environnementaux par des données et publications connexes pour mieux appréhender et interpréter les interrelations entre économie et environnement.

EDD3. Quantifier les emplois de la transition écologique au niveau territorial

Le Conseil constate les difficultés des territoires pour quantifier l'emploi lié à la transition écologique, en lien avec les enjeux d'emplois-métiers-formations. Il note le rôle de la statistique publique dans la mise en place de méthodologies communes et de langage partagé. Il souligne par ailleurs l'intérêt de se rapprocher de sources de données complémentaires. Il prend note du besoin de synergies entre acteurs et de gouvernance spécifiques à chaque territoire.

Mesure des systèmes géo-physiques

EDD4. Mieux mesurer la qualité des sols à un niveau local

Le Conseil soutient les travaux visant à améliorer la mesure de la qualité des sols, en utilisant notamment de nouvelles sources comme les photos satellitaires, tout en maintenant les campagnes de mesure sur le terrain. Il encourage les services producteurs à enrichir leur offre en indicateurs locaux mesurant le plus précisément possible la qualité des sols.

EDD5. Expertiser les statistiques relatives aux émissions de gaz à effet de serre

Le Conseil souligne l'importance de mesurer les émissions de gaz à effet de serre. Il réaffirme la nécessité d'expertiser la qualité des statistiques actuellement produites et leur capacité à fournir des indicateurs de pilotage des politiques publiques conduites en la matière.

Les impacts sur la société humaine

EDD6. Mesurer la présence et la teneur de sources de nuisances

Le Conseil constate que les nuisances produites par certaines sources ne sont pas mesurées (en particulier celles liées aux phénomènes récents comme la pollution lumineuse ou les ondes électromagnétiques) ou le sont partiellement (comme les nuisances sonores). Il note que les données ne sont pas toutes disponibles au niveau territorial approprié. C'est pourquoi il recommande que des travaux soient menés, afin de disposer d'informations sur la présence et la teneur des sources de nuisance à un niveau géographique fin.

EDD7. Évaluer le coût des catastrophes naturelles

Face à la multiplication des catastrophes naturelles, le Conseil note le besoin d'informations sur les principaux aléas permettant d'en mesurer les coûts liés aussi bien aux impacts des catastrophes qu'aux dépenses de prévention. Une attention particulière sera portée aux inégalités notamment territoriales de ces impacts. Il souhaite que des évaluations soient faites, en lien avec le cadre d'indicateurs adopté au niveau international sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies.

EDD8. Approfondir le lien entre l'état de santé et l'environnement

Le Conseil souhaite que le lien entre la qualité de l'environnement et l'état de santé des populations soit approfondi. Pour cela, il soutient les travaux ayant pour objet de produire des indicateurs environnementaux pertinents à relier aux données individuelles de santé. Il veillera en particulier à la cohérence des déclinaisons locales des recommandations nationales, issues par exemple du Plan National Santé Environnement (PNSE).

L'économie circulaire

EDD9. Mieux définir et mesurer l'économie circulaire

Le Conseil encourage la poursuite de travaux sur la définition et la mesure de l'économie circulaire. Il demande que tous ses aspects soient étudiés.

EDD10. Mesurer le gaspillage alimentaire

Le Conseil note que le gaspillage alimentaire est un sujet d'actualité d'importance. Or les données permettant sa mesure sont peu nombreuses et d'origines diverses. Le Conseil recommande un rapprochement et un renforcement des systèmes d'informations, afin de disposer de données précises, cohérentes et les plus complètes possibles sur ce phénomène, en cohérence avec les méthodologies adoptées au niveau international (Eurostat, Organisation des Nations Unies).

EDD11. Prendre en compte la traçabilité dans les systèmes d'information statistique

Le Conseil prend note des besoins d'informations croissants sur la traçabilité des produits à un niveau fin. Il propose d'amorcer une réflexion prospective sur la prise en compte de cette traçabilité à des fins de statistique publique.

Annexe 3 - Avis de moyen terme d'autres commissions du Cnis cités dans ce document

ESM7. Adapter le dispositif d'observation statistique aux nouveaux usages du numérique par les entreprises

La transformation numérique bouleverse l'ensemble de l'économie. Elle est au centre des mutations des structures productives. Le Cnis appuie les efforts entrepris pour mettre en place un dispositif d'observation permettant de mesurer et d'analyser, d'une part, les usages du numérique dans et par les entreprises, d'autre part, son impact sur l'organisation, le processus de production et la performance.

TRT1. Mettre à disposition des indicateurs locaux pour l'action publique dans les territoires

Le Conseil rappelle l'importance de l'information statistique localisée, indispensable aux acteurs qui conduisent des politiques publiques dans les territoires. Il souhaite que les investissements importants faits par la statistique publique soient maintenus. Il attire en particulier l'attention des producteurs sur le besoin d'informations permettant de mesurer l'emploi et les revenus localisés, ainsi que le coût de la vie à un niveau infra-national. Le Conseil demande au service statistique public de poursuivre les efforts entrepris pour améliorer l'accès et la lisibilité des informations mises à disposition. Il préconise que le dialogue avec les acteurs locaux s'appuie sur des structures régionales de concertation.

TRT5. Disposer d'indicateurs sur les marchés de l'immobilier et du foncier

Le Conseil demande que soient poursuivis les efforts du service statistique public pour mesurer les prix d'acquisition et de location des bâtiments à usage d'habitation ou d'activité et des terrains. Il réaffirme la nécessité de disposer d'indicateurs statistiques qui permettent d'analyser le fonctionnement des marchés locaux de l'immobilier et du foncier (y compris du foncier agricole). Il demande à être régulièrement informé des travaux menés en ce sens.